

Une session pour quoi ?

- Vous accompagnez des collectifs qui doivent décider
- Vous souhaitez améliorer l'animation du processus de décision au sein de groupes projet
- Vous recherchez comment faire adhérer à une décision collective

Une session pour qui ?

- Une formation pour les agents de développement rural et l'ingénierie mobilisée ponctuellement dans développement rural en Auvergne-Rhône-Alpes

Au programme

Place de la prise de décision dans le processus de production d'un groupe de travail

- Décision et Collectif
- La décision, un « mal nécessaire » dans la vie d'un groupe
- Et s'il y a blocage ?

Conditions à la prise de décision

- La maturité du groupe
- La légitimité de l'animateur et des acteurs
- Les facteurs limitants et facilitants
- Le respect de la décision

Quelques outils d'aide à la décision

- La méthode de pastillage
- La pondération des critères
- La matrice de décision à choix binaires, à choix nuancés

Entraînement à l'animation de la décision collective

- Les choix des modalités en fonction de la situation rencontrée
- L'accompagnement de la prise de décision d'un groupe : la conception du processus

Méthode pédagogique

- Elle fait appel à une participation active et alterne apports théoriques, échanges de pratiques et expérimentations d'outils
- Avant la formation, un questionnaire recueille les attentes. Ensuite, un document avec les apports et les outils présentés est envoyé

Qui intervient ?

- **Catherine Boiteux** - Formatrice indépendante. Après avoir exercé des métiers du développement local, elle forme et accompagne les personnes et les équipes à l'émergence et à la conduite de projet

A propos

De l'émergence de l'idée à la réalisation d'un projet collectif, des décisions doivent être prises. Leurs qualités se mesurent par le rapport entre leur pertinence et le degré d'adhésion qu'elles génèrent chez les personnes impliquées dans leur mise en application. Une véritable décision collective est élaborée en commun au terme d'interactions et d'échanges de points de vue. Elle résulte d'un processus construit en amont et animé. Le rôle de l'animateur est important, il est le garant et le facilitateur de la démarche qui permet une décision satisfaisante pour les participants et respectueuse de leur diversité

En pratique

- 1 jour : 24 septembre 2018 de 9h à 17h30 – Lieu à déterminer dans la Loire ou le Rhône
- 12 participants maximum
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Geneviève Ganivet, 04 75 22 14 89, ingenieriedeformation@caprural.org